



Charleroi, le 15 novembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir vous faire représenter à l'**Assemblée générale ordinaire** de notre intercommunale, le **jeudi 19 décembre 2019 à 16h30**, en nos locaux boulevard Mayence, 1/1 - 6000 Charleroi, salle « Le Cube » (7<sup>ème</sup> étage).

**Ordre du jour :**

1. Affiliations/Administrateurs ;
2. Dernière évaluation du Plan stratégique 2017-2019 et Plan stratégique 2020-2022 ;
3. SODEVIMMO – augmentation de capital.

Nous attirons votre attention sur les articles du CDLD suivants, à savoir :

- L1523-12 §1<sup>er</sup>, à défaut de délibération, chaque délégué dispose d'un droit de vote libre correspondant au cinquième des parts attribuées à l'associé qu'il représente, et ce pour chacun des points de l'ordre du jour ;
- L1523-13 §1<sup>er</sup> (alinéas 4 et 5), la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes associées.

L'article L1523-23 §1<sup>er</sup> al.2 du CDLD prescrit d'informer chaque membre des conseils communaux et provinciaux associés de notre plan stratégique. A cet effet, vous trouverez, en annexe, les courriers nominatifs destinés à chacun des membres de votre Conseil.

./..